

République Française
Département Sarthe (72)
Commune de Marçon

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16/12/2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	9	12

Vote
A l'unanimité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2022, le 16 Décembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Marçon, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, en séance publique et en session ordinaire, sous la présidence de Madame TROTIN Monique, Maire. Les convocations individuelles comportant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 12/12/2022. La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le 12/12/2022.

Présents : Mme TROTIN Monique, M. RICHARD Jean-Yves, M. GODREAU Bruno, Mme MOREAU Evelyne, M. GENDRON Bernard, M. DE MALHERBE Raymond, Mme BINARD Lydie, Mme GOURIOU Véronique, M. DAUDIN Francis

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme SINNAEVE Emilie à Mme BINARD Lydie, Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia à Mme TROTIN Monique, M. CHARDRON Yann à M. GODREAU Bruno

Excusé(s) : Mme GAGNARD Sylvie, M. GHYAMPHY Koffi, Mme HERMENAULT Aurélie

A été nommé(e) secrétaire : Mme MOREAU Evelyne

2022/105 – Déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption urbain - sis 1 bis route du Port Gautier

Vu la déclaration d'intention d'aliéner le bien suivant appartenant à M. HEMME et Mme BOURGUOIN, et soumis au Droit de Préemption Urbain :

- Parcelle cadastrée AB n°165 sis « Route du Port Gautier » d'une superficie de 00ha 03a 05ca
- Parcelle cadastrée AB n°166 sis " Le Bourg " d'une superficie de 00ha 02a 99ca
- Parcelle cadastrée AB n°167 sis " Le Bourg " d'une superficie de 00ha 00a 14ca
- Parcelle cadastrée AB n°168 sis " Le Bourg" d'une superficie de 00ha 07a 97ca

Sur proposition de Mme Le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain pour ledit bien.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 19/12/2022
Le Maire
Monique TROTIN

Secrétaire de séance
Mme MOREAU Evelyne

